territoire d'énergie
ORNE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018

Le service public de l'énergie
et des réseaux dans l'Orne

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

Édito p.3

Présentation

Rôles et missions du Territoire d'Énergie Orne. p.4
Fonctionnement et instances p.5

En 2018

Retour sur les événements de l'année p.6

Les travaux d'électrification

Renforcement p.9
Sécurisation fils nus p.10
Sécurisation fils nus faible section p.11
Effacement de réseaux p.12
Participation aux travaux des communes urbaines p.13

Le contrôle de la concession d'électricité

Compte-rendu annuel du concessionnaire p.14
Rapport Naldéo du contrôle de la concession p.15

L'éclairage public

Point sur les communes ayant transféré la compétence p.16
Radars pédagogiques p.17

Gaz

Point sur les communes ayant transféré la compétence p.18

Bornes de recharge pour véhicules électriques p.19

Transition énergétique

Bois-énergie p.20
Actualité 2018 p.21
Conseil énergétique p.22

Les finances du Te61

Les recettes p.23
Les dépenses p.25

Crédits :
Photos de couverture : PUBLICAM Productions
Cartographie : Fonds de carte OSM / BD TOPO 2018, IGN
Directeur de publcation : Philippe Auvray
Réalisation : Territoire d'Énergie Orne
Imprimé par : Bémo Graphic - 61000 Alençon
Imprimé sur du papier certifié 100% PEFC pour une gestion durable de la forêt

territoire d'énergie ORNE

Acteur économique dans le département, le Te61 intervient pour l'ensemble des collectivités ornaises et réalise des actions en faveur de la qualité de vie des habitants et de l'attractivité du territoire.

Vous le verrez dans ce rapport : en 2018, l'activité du syndicat a été importante dans ses différents domaines d'intervention.

D'abord en matière d'électrification, notre cœur de métier, où nos volumes de travaux sont significatifs. Nous poursuivons également notre soutien aux communes pour les aider à rénover leur parc d'éclairage public avec, à la clef, d'importantes économies d'énergie et l'assurance de bénéficier d'un éclairage respectueux de l'environnement. Dans le domaine de la transition énergétique, nous nous sommes positionnés sur plusieurs projets ou études. Enfin, l'année 2018 a également été marquée par l'inauguration de notre nouveau siège social et la célébration des 70 ans d'existence du syndicat.

Ce rapport d'activités vous présente un bilan détaillé de l'ensemble des actions conduites sur l'année écoulée.

Je tiens à remercier les membres du bureau et du comité qui accompagnent les évolutions du Te61, pour leur implication et leur volontarisme, mais aussi l'ensemble du personnel qui met en œuvre nos décisions quotidiennement.

Je vous souhaite une lecture agréable.

Philippe Auvray

Président du Territoire d'Énergie Orne

Le rôle du Te61

Le Te61 est une « AODE » :

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Distribution Publique d'Électricité (AODE), le Territoire d'Énergie Orne est propriétaire des 15 768 km de réseaux électriques du département. Il exécute pour le compte des communes adhérentes les divers travaux d'électrification rurale : effacement, renforcement et sécurisation.

La mission première du Te61 est ainsi d'assurer la qualité de l'énergie desservie dans le département.

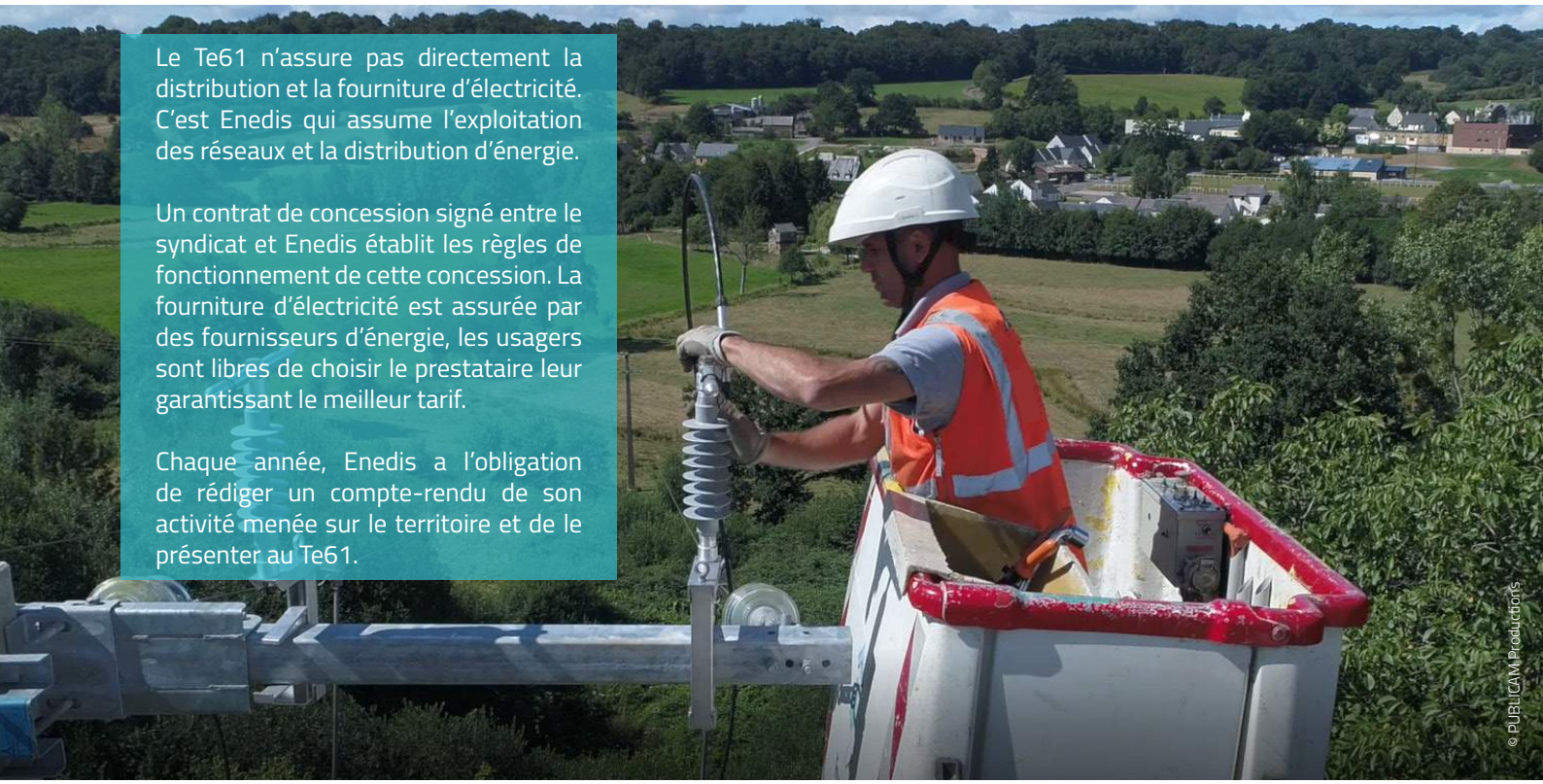

Le Te61 n'assure pas directement la distribution et la fourniture d'électricité. C'est Enedis qui assume l'exploitation des réseaux et la distribution d'énergie.

Un contrat de concession signé entre le syndicat et Enedis établit les règles de fonctionnement de cette concession. La fourniture d'électricité est assurée par des fournisseurs d'énergie, les usagers sont libres de choisir le prestataire leur garantissant le meilleur tarif.

Chaque année, Enedis a l'obligation de rédiger un compte-rendu de son activité menée sur le territoire et de le présenter au Te61.

© PUBLICAM Productions

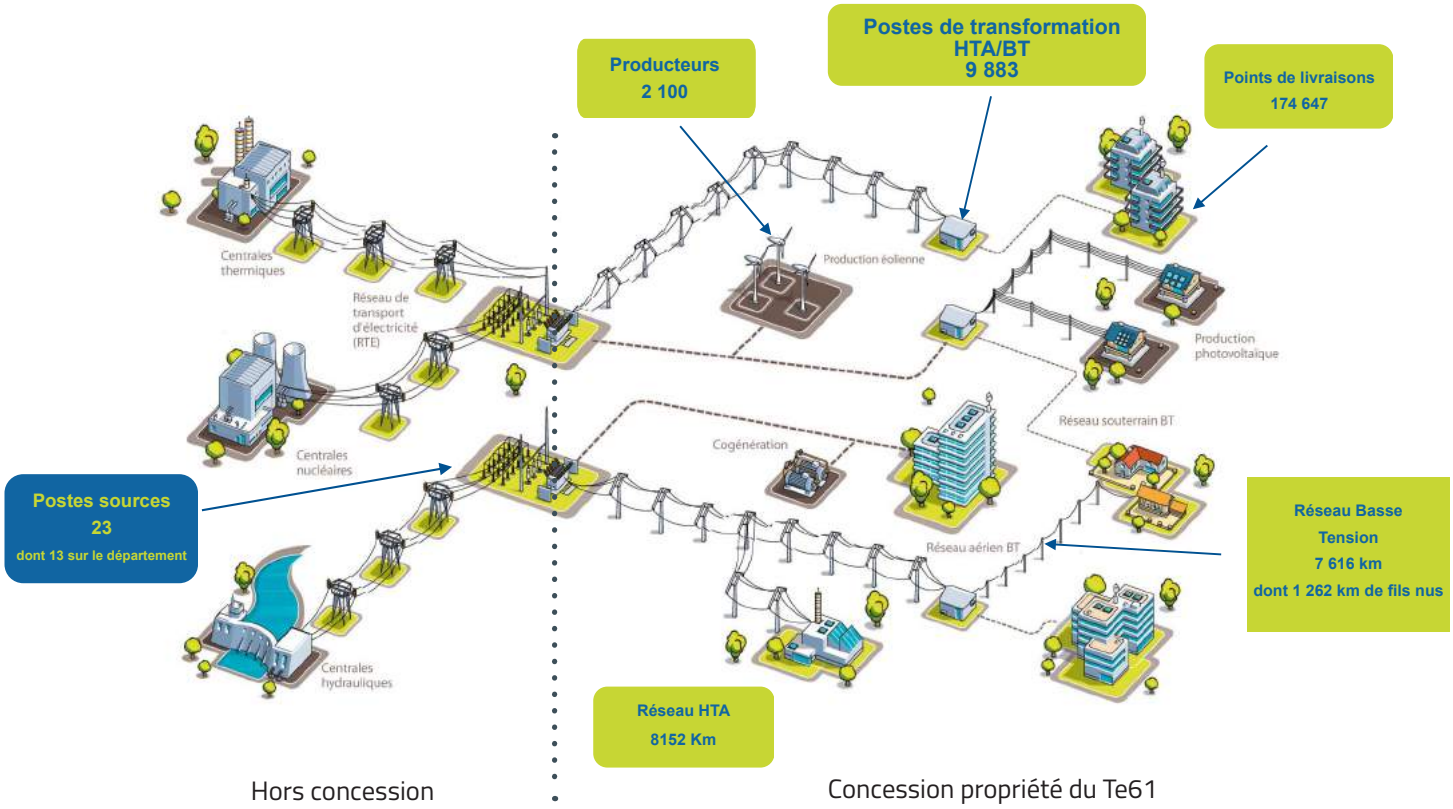

©Enedis

Acteur public des enjeux énergétiques du département

Sur la base de son rôle historique, le Te61 répond aux nouveaux enjeux du service public de l'énergie en accompagnant les collectivités dans l'aménagement énergétique du territoire ornais.

Ainsi, le Te61 épaule les collectivités sur l'éclairage public, le gaz, les bornes de recharge pour véhicules électriques, le conseil énergétique, les chaufferies bois-énergie et réseaux de chaleur, l'achat d'énergies, le photovoltaïque notamment.

L'ensemble des compétences et services du syndicat permet de proposer des solutions clés en main et d'épauler les adhérents sur des sujets complexes.

« Le Te61 œuvre avec les collectivités pour un aménagement énergétique du territoire équilibré et cohérent. »

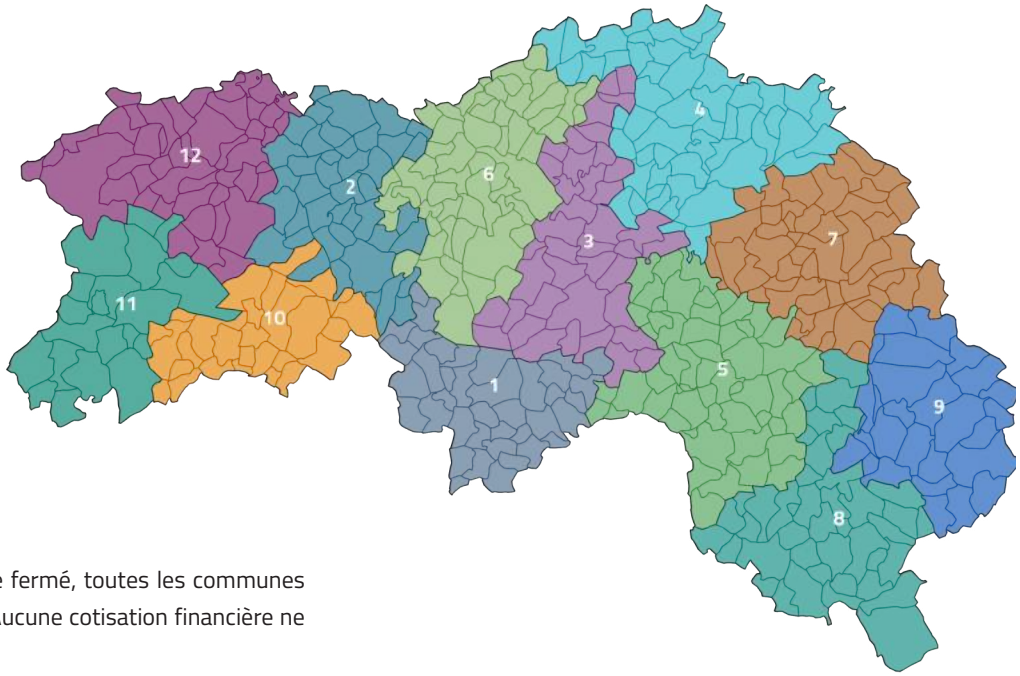

Fonctionnement

Le Te61 est un syndicat mixte fermé, toutes les communes de l'Orne y sont adhérentes. Aucune cotisation financière ne leur est demandée.

Le territoire est divisé en 12 secteurs géographiques et chaque commune désigne un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la représenter au sein de la commission locale de son secteur. **Chaque commission locale désigne cinq délégués et un coordinateur pour siéger au comité syndical.** Les commissions locales se réunissent une à deux fois par an afin de faire le point sur les travaux en cours et à venir, sur les réclamations et sur les projets des communes et du syndicat.

Les 25 communes urbaines disposent quant à elles d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour 10 000 habitants. C'est la Préfecture qui effectue le classement en régime rural ou urbain après les élections municipales.

Les grandes orientations du Te61 sont définies par le Président avec l'appui du comité de direction qui se réunit tous les mois. Ces orientations sont ensuite soumises au vote du comité syndical. En 2018, le comité syndical s'est réuni quatre fois : le 1er mars, le 2 juin, le 18 octobre et le 13 décembre.

Le bureau a, quant à lui, délégation du comité syndical en matière d'attribution des travaux : il définit chaque année la programmation des diverses opérations d'électrification rurale, d'éclairage public, etc. qui seront effectuées sur le territoire.

Les instances du syndicat

Comité de direction
PRÉSIDENT, VICE-PRÉSIDENTS ET REPRÉSENTANT DES COMMUNES URBAINES (8 MEMBRES)

Bureau syndical
MEMBRES DU CODIR ET 12 COORDINATEURS (20 MEMBRES)

Comité syndical
DÉLÉGUÉS 101 MEMBRES

Événements

2018

© Te61

Le Te61 a assuré la gouvernance du Territoire d'Énergie Normandie

Au 1er janvier, Philippe Auvray, Président du Te61 a officiellement pris la Présidence tournante du Territoire d'Énergie Normandie pour l'année 2018. Cette entente à l'échelle régionale réunit les cinq Syndicats d'Énergies Normands : Calvados, Eure, Manche, Orne et Seine-Maritime.

Coordination et mutualisation des actions en faveur de la transition énergétique, schémas de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques, efficacité énergétique des bâtiments et de l'éclairage public, achats groupés d'énergies, sont les actions communes engagées au sein du Territoire d'Énergie Normandie.

> 3 rencontres Présidents/Directeurs dont une rencontre avec la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) concernant le modèle de contrat de concession.

> 11 groupes de travail entre les différents services (techniques, transition énergétique, communication...)

> 1 participation à une table ronde sur la place du bois-énergie à Lisieux.

« Un territoire commun : la Normandie, une même culture professionnelle : celle des réseaux et de l'énergie. Le TEN est né de cette volonté partagée d'œuvrer ensemble en faveur de la transition énergétique »

territoire d'énergie NORMANDIE

© Te61

Comme chaque année, le Te61 a participé à l'assemblée générale de l'Association des Maires de l'Orne qui s'est tenue le jeudi 19 avril 2018 au hall des expositions d'Argentan.

Tout au long de la journée, l'équipe du Te61 a accueilli les élus pour répondre à leurs questions et présenter les compétences du syndicat. Le Te61 a organisé un jeu-concours permettant de remporter le radar pédagogique exposé sur le stand.

C'est la commune de Sainte-Scolasse-sur-Sarthe qui a été tirée au sort par Madame Chantal Castelnot, Préfète de l'Orne.

Lancement des négociations sur le futur contrat de concession

Dans l'Orne, le contrat de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique et de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente arrive à terme en 2022. Les négociations autour du futur contrat de concession ont débuté en 2018 entre le Te61, Enedis et EDF.

De nombreux syndicats étant concernés par ce renouvellement, un modèle national a été établi. Celui-ci a été présenté par la FNCCR aux membres du TEN le jeudi 15 mars 2018. Le modèle présenté nationalement s'inscrit dans un processus de rénovation du contrat de concession existant, notamment pour tenir compte des attentes des collectivités concédantes et de la montée en puissance des enjeux de la transition énergétique. Des échanges qui permettent d'épauler les syndicats normands sur ce sujet central afin d'exercer le contrôle et le bon accomplissement des missions de service public.

Des groupes de travail et des réunions de négociation se sont tenus tout au long de l'année au Te61 et se poursuivront en 2019.

© Te61

LES ÉCOLOUSTICS

En 2018, le Te61 a lancé la première édition du concours « Les écoloustics » ouvert aux classes de CM1, CM2, 6e de l'Orne. L'objectif de ce concours est d'illustrer de manière concrète la transition énergétique, les élèves ont travaillé sur la thématique suivante : *« Les énergies dans ma commune hier, aujourd'hui et demain.»* C'est la classe de **Goulet** qui a remporté le concours grâce à son journal : *« Les ptits loustics, les énergies à Monts-sur-Orne : hier, aujourd'hui et demain ».* Le prix a été remis lors d'une après-midi récréative à la maison de l'énergie.

Illustration: Princess H

18 Oct.

La maison de l'énergie **inaugurée !**

Un événement placé sous le haut patronage de Madame Corinne Lepage.

Jeudi 18 octobre 2018, le Te61 a inauguré son siège social «la maison de l'énergie» et célébré les 70 ans d'existence du syndicat, retour sur cette journée.

À leur arrivée, les 400 convives ont pu découvrir l'espace « showroom extérieur » de la maison de l'énergie et ainsi apprécier les technologies présentées : modèles de candélabres, échantillon de route solaire, éolienne, radar pédagogique, station GNV, tracker solaire... Un lieu unique dédié aux élus et scolaires de la région.

La maison de l'énergie a été inaugurée par le traditionnel coupé de ruban. La visite officielle s'est achevée par une immersion dans le « showroom intérieur » à la pointe des dernières technologies avec une projection de films présentant la Jamais Contente (premier véhicule électrique à franchir les 100 km/h en 1899) ainsi qu'une présentation du Te61.

Madame Corinne Lepage, ancienne ministre de l'Environnement et marraine de la maison de l'énergie, malgré des contraintes d'agenda, a tenu à s'adresser au public par le biais d'une vidéo en soulignant l'importance et la nécessité d'une telle structure pour la transition énergétique.

Lors des prises de parole, Monsieur Philippe Auvray a fait un rappel historique des grandes dates qui ont marqué le syndicat depuis sa création, le 4 septembre 1948. Il a salué les différents partenaires, les anciens Présidents et les acteurs qui ont contribué à l'histoire du syndicat.

Les architectes et entreprises du bâtiment ont également été mis en avant pour la belle réalisation de ce projet.

Son discours s'est clôturé par la remise d'une médaille à Monsieur Roger Bellanger, ancien Président du syndicat de Bellême, aujourd'hui coordinateur du Te61, qui fêtait alors ses 97 ans. Les élus ont mis en avant le travail, le dynamisme et l'implication du Te61 dans le paysage départemental et régional.

19 oct. : journée portes ouvertes

Le lendemain, de nombreuses activités ludiques ont été présentées au public autour de nos métiers *(lunettes de réalité virtuelle, simulateurs, course de vélos électriques...).*

Travaux

18

20

310 chantiers ont été réalisés par le Te61 sur le département, tous programmes confondus (effacement, sécurisation, renforcement).

© PUBLICAM Productions

Renforcement des réseaux

Les travaux de renforcement ont pour but l'amélioration de la qualité de l'énergie distribuée. Le Te61 met à disposition des usagers une fiche de réclamation en ligne sur le site te61.fr pour signaler toute chute de tension.

Montant des travaux

FACE AB/AE : 3 449 000 €
Te61 : 862 250 €

Total HT : 4 311 250 €
Total TTC : 5 173 500 €

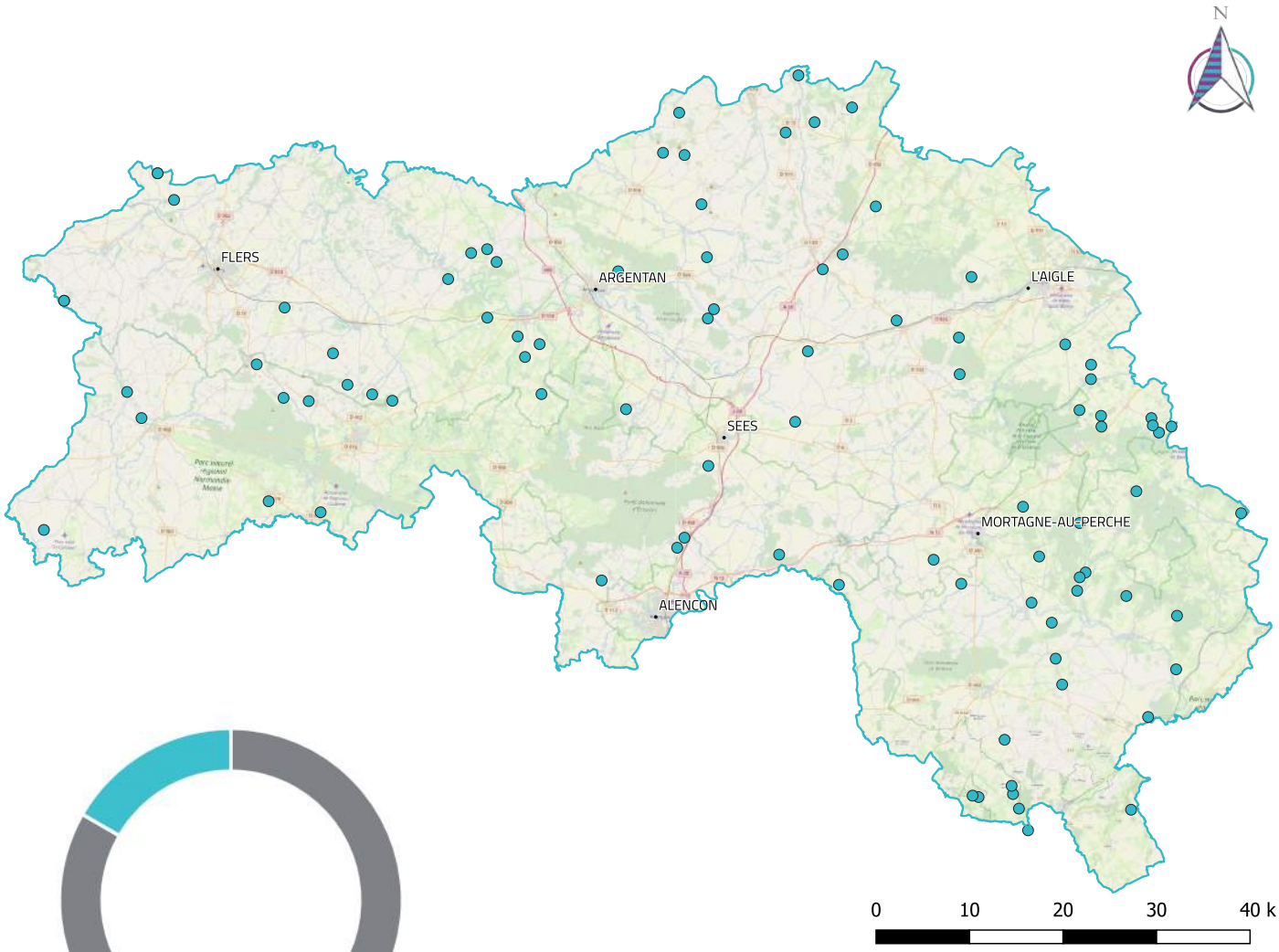

Sécurisation fils nus

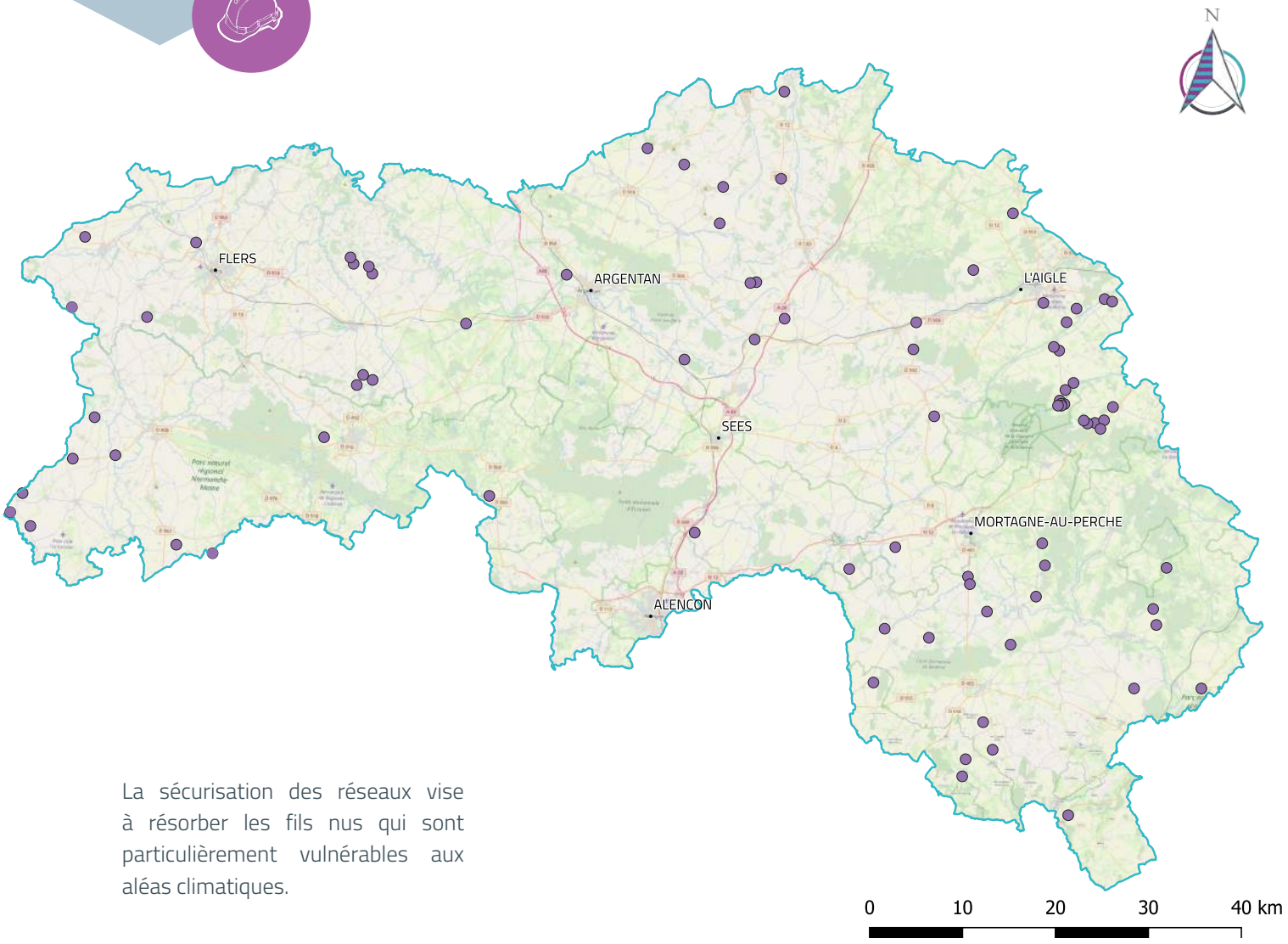

La sécurisation des réseaux vise à résorber les fils nus qui sont particulièrement vulnérables aux aléas climatiques.

Montant des travaux

FACE S : 1 249 000, 00 €

Te61 : 312 250, 00 €

Total HT : 1 561 250, 00 €

Total TTC : 1 873 500, 00 €

Montant des travaux

FACE S' : 1 835 000 €
Te61 : 458 750, 00 €

Total HT : 2 293 750, 00 €
Total TTC : 2 752 500, 00 €

Sécurisation fils nus faible section

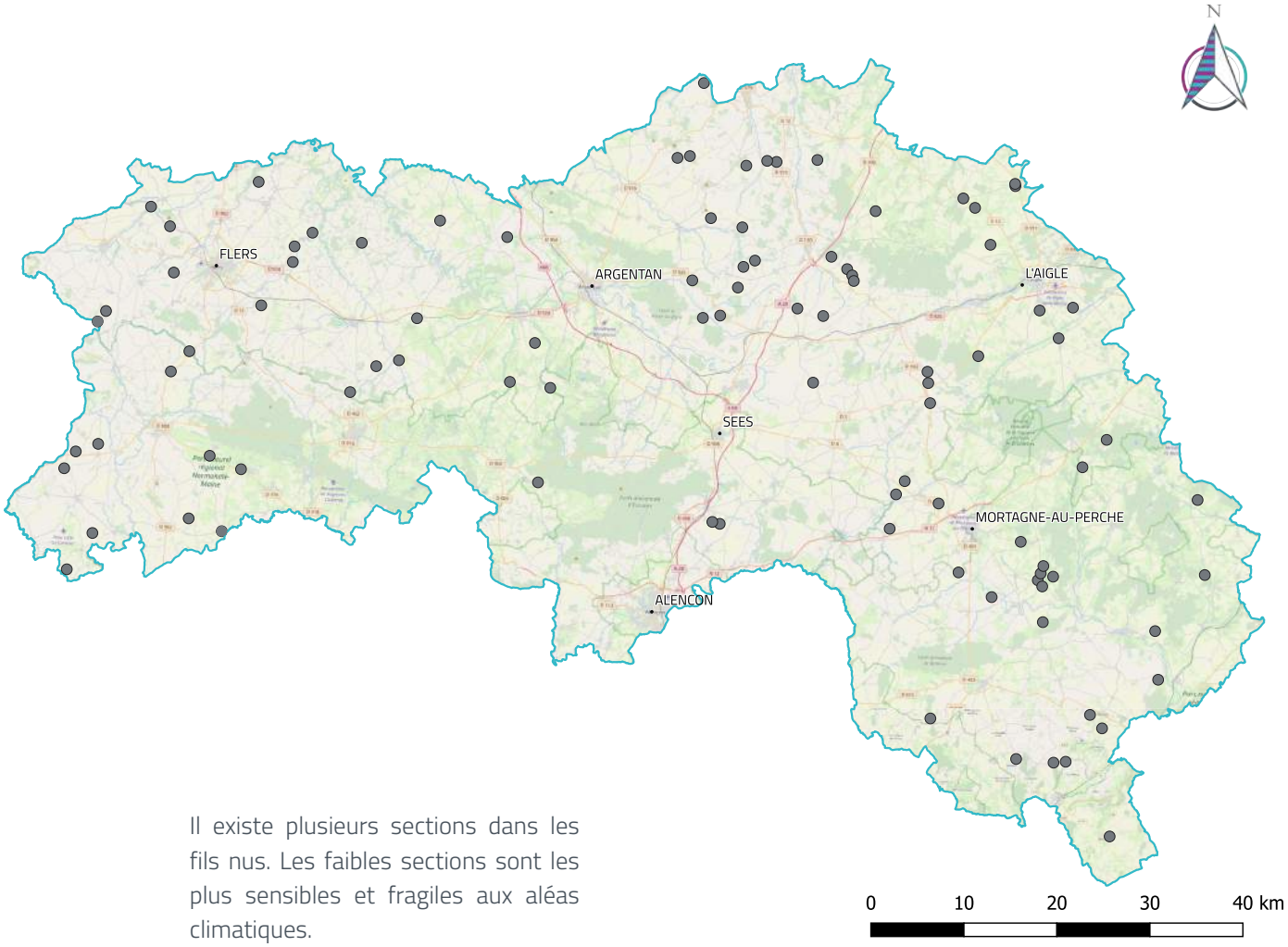

Il existe plusieurs sections dans les fils nus. Les faibles sections sont les plus sensibles et fragiles aux aléas climatiques.

Effacement des réseaux

La mise en souterrain des lignes permet de réduire l'impact visuel des réseaux sur l'environnement.

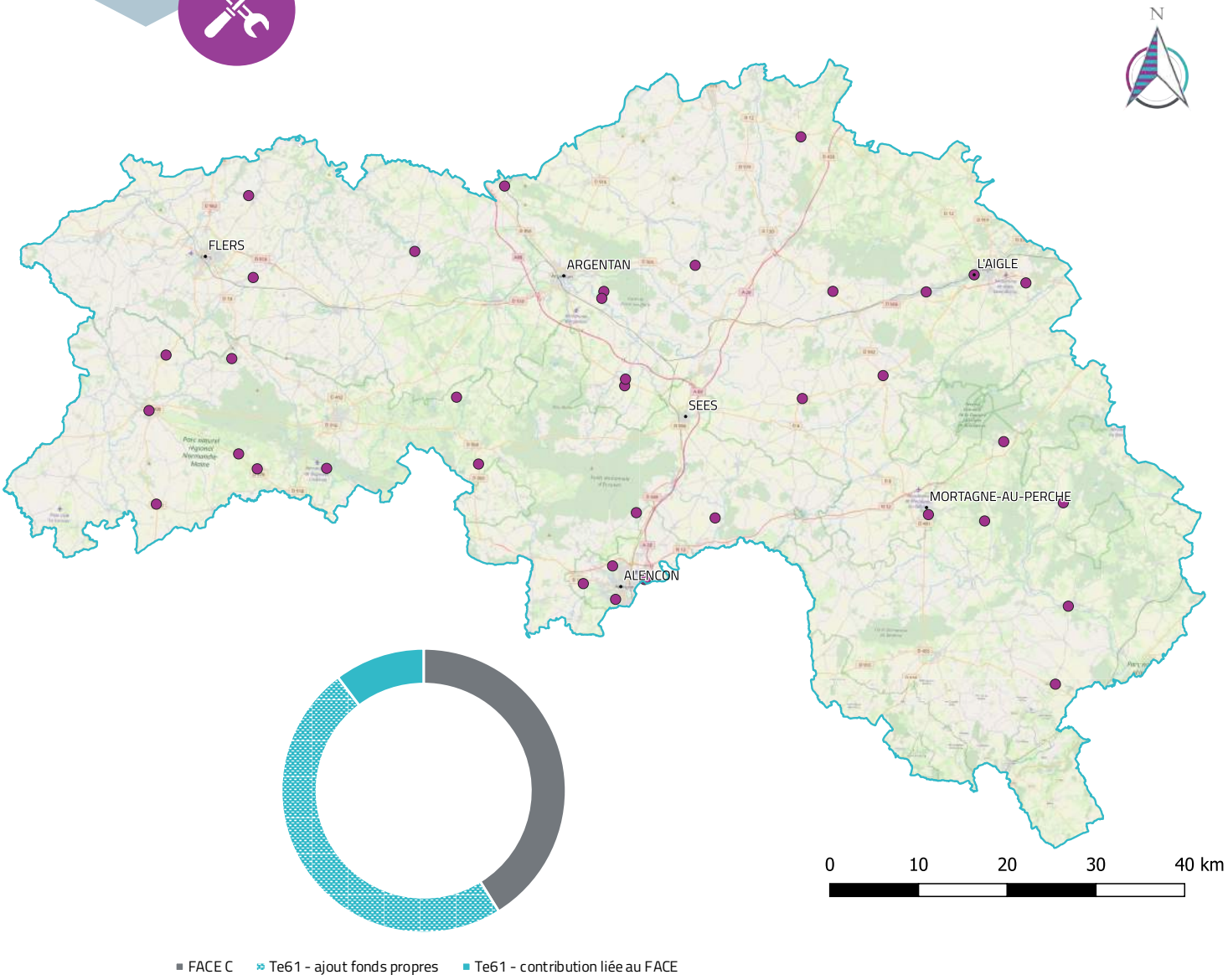

BON À SAVOIR +

En 2018, le Te61 s'est équipé d'un drône. Cette technologie permet d'avoir une vue globale d'un chantier et de vérifier l'emprise d'un effacement. Il aide également les agents à se rapprocher des réseaux inaccessibles.

Montant des travaux

FACE C : 822 000 €

Te61 : 1 175 937,50 €

dont 205 500,00 € lié au FACE

Total HT : 1 997 937,50 €
Total TTC : 2 397 525, 00 €

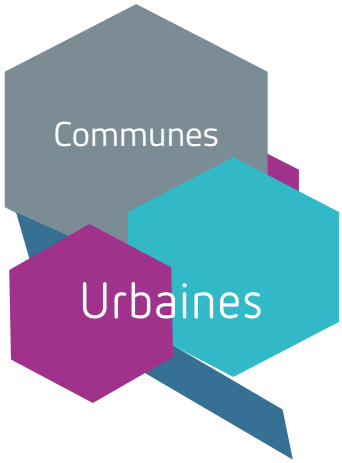

L'article 8 du contrat de concession

Selon les conditions prévues à l'article 8 du cahier des charges de la concession, Enedis et le Te61 participent conjointement au financement d'effacement de réseaux électriques pour les communes urbaines.

Collectivité	Localisation	Montant de travaux TTC	Taux de participation du Te61	Montant de participation duTe61
Alençon	Rue de l'Omel	39 309,30 €	35 %	13 758 €
Mortagne-au-Perche	Quartier du chartrage TR2	89 400,00 €	35 %	31 290 €
Cerisé	Rue d'Alençon TR1	207 600,00 €	70 %	145 320 €
Damigny	Rue principale TR2	151 800,00 €	35 %	53 130 €
Athis de l'Orne	Rue Maurice Duron	295 800,00 €	70 %	207 060 €
St Germain du Corbéis	Rue du chemin de Gesnes	81 692,79 €	35 %	28 592 €
L'Aigle	Avenue du Mont Saint Michel TR2	279 000,00 €	35 %	97 650 €
Condé-sur-Sarthe	Rue de la Vallée	69 572,89 €	35 %	24 351 €
Domfront	Rue du Mont Margantin complément	67 712,89 €	35 %	23 700 €
Domfront 2	Rue du Mont Margantin TR1	168 600, 00 €	35 %	59 010 €
Alençon 2	Rue Marchand Saillant TR2	130 200,00 €	25 %	32 550 €

Réception du chantier de la rue Henri Véniard à Saint-Georges des Groseillers le 20 septembre 2018.

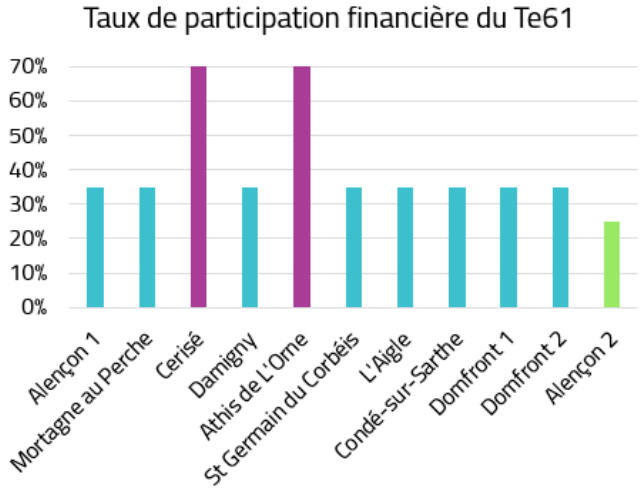

Rapport Enedis

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

La qualité de desserte
Critère B hors RTE (en min)

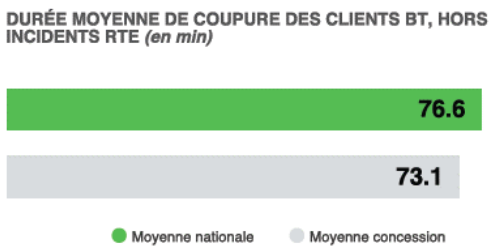

Qualité du réseau Ornais

> 217 clients BT affectés par plus de 6 coupures longues (> à 3 min), toutes causes confondues

> 6674 clients BT coupés pendant plus de 5 heures consécutives, toutes causes confondues

2018 marque une évolution du nombre de clients BT mal alimentés :

Suite à la mise en place d'un groupe de travail au niveau national (FACE, FNCCR, ENEDIS, AODE) une évolution de la méthode statistique et de la modélisation des usagers sur le réseau permet d'avoir une vision plus fine de la qualité du réseau. Ainsi en 2018, nous sommes passés à 1016 clients mal alimentés dans l'Orne dont 798 en rural. Cette évolution est plus proche de la réalité du terrain et notamment des remontées de mesure suite à la pose d'un enregistreur.

Clients mal alimentés

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre	1691	1500	1129	933	750	667	463	798

Raccordements :

134 raccordements d'installations de production neuves
640 raccordements d'installations de consommation neuves =<36kVA
80 raccordements d'installations de consommation neuves 36kVA=<X=<250kVA
4 raccordements d'installations de consommation neuves >250 kVA

174 647 points de livraison dans l'Orne
34 735 compteurs Linky dans l'Orne

Le Territoire d'Énergie Orne confie l'analyse du contrôle de la concession de distribution d'électricité à un bureau d'études et d'ingénierie externe. Ainsi, tous les ans, ce bureau d'études présente au Te61 les résultats obtenus et permet au syndicat d'avoir une vision précise de l'état des réseaux et des incidents. Les résultats présentés sont toujours à N-1.

Analyse du « critère B »

Le critère B représente la durée moyenne annuelle de coupure par utilisateur de réseaux public de distribution raccordé en Basse Tension (BT).

Le critère B dans l'Orne est proche de la moyenne nationale. Le département peut toutefois être sensible aux événements climatiques : c'était le cas en 2017 avec la tempête Egon.

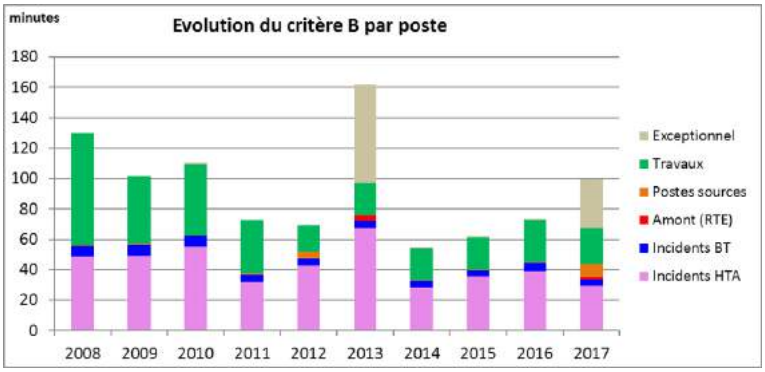

Incidents et clients affectés

Coupures liées à des incidents sur le réseau	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'incidents HTA pour 100 km de réseau	**2,9**	**2,3**	**3,0**	**2,7**	**1,7**	**2,0**	**2,1**	**2,5**
- Dont réseau aérien	1,3	1,0	1,0	1,7	1,0	1,2	1,3	1,4
- Dont réseau souterrain	0,3	0,3	0,0	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
Nombre d'incidents BT pour 100 km de réseau	**5,2**	**4,6**	**5,0**	**6,5**	**5,7**	**5,1**	**6,0**	**5,5**
- Dont réseau aérien	3,6	3,2	4,0	4,4	3,2	3,1	3,4	3,4
- Dont réseau souterrain	0,3	0,4	0,0	0,4	0,6	0,3	0,4	0,3
Nombre de coupures sur incident réseau	**1078**	**790**	**917**	**1138**	**1077**	**1193**	**1123**	**1132**
- Longues (> 3mn)	622	529	661	709	571	546	619	625
- Brèves (de 1s à 3 mn)	456	261	256	429	506	647	504	507

Les ratios d'incidents en HTA restent bas dans l'Orne, permettant de conserver une qualité de fourniture satisfaisante.

Âge des Réseaux HTA

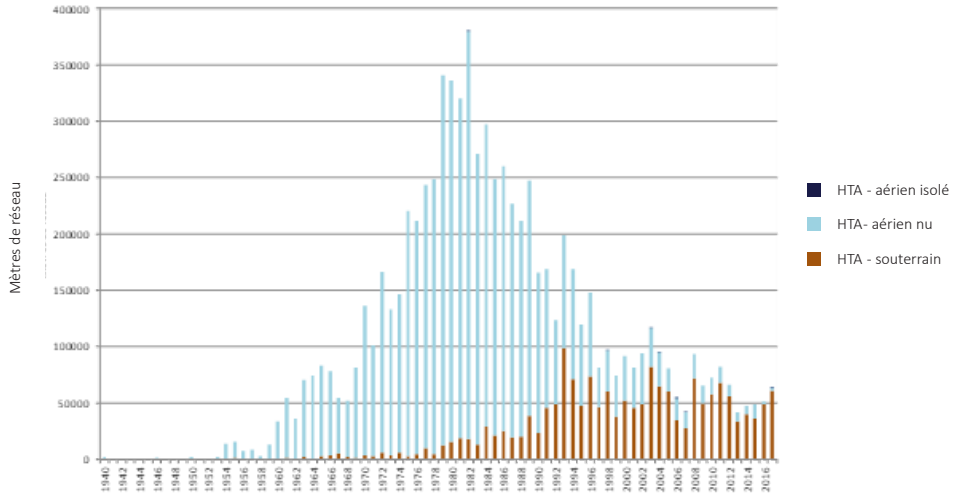

25% des réseaux HTA ont plus de 40 ans (contre 23% en 2016, 11% en 2011).
De plus en plus de réseaux (jusqu'à 200 km/an) vont franchir le seuil des 40 ans.

Éclairage public

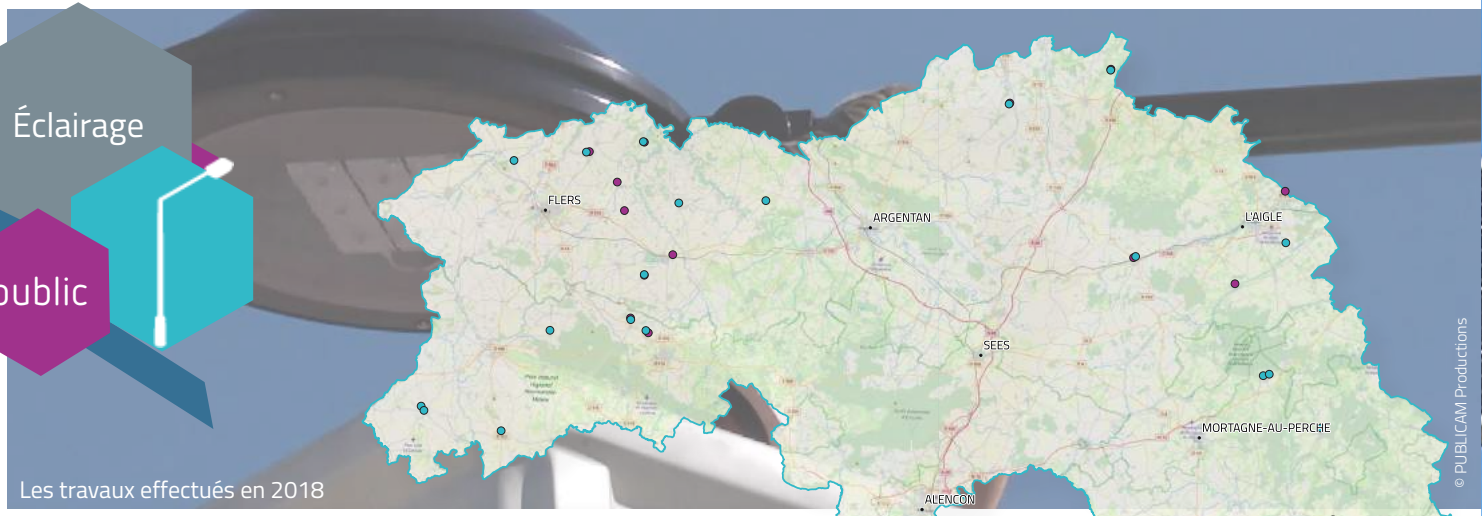

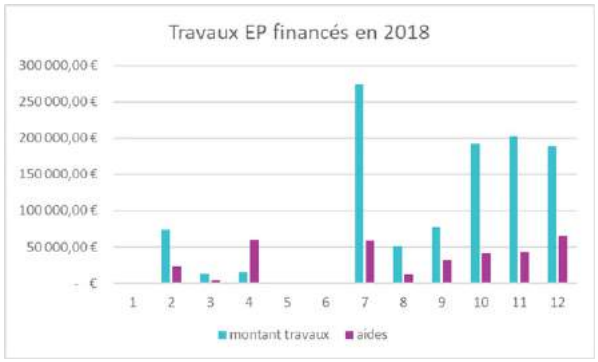

Par délégation de compétence, le Te61 assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre ainsi que la maintenance des éclairages et de mise en valeur par la lumière. Le Te61 accompagne les collectivités en apportant des réponses concrètes pour un éclairage plus durable et économique.

Investissement

Travaux d'extension d'éclairage public
Travaux liés aux effacements de réseaux
Travaux de renouvellement et de rénovation
Travaux de réfection d'armoires de commande
Mise en valeur du patrimoine

Maintenance

Armoires et coffrets de commande
Les consoles, crosses et mâts
Les luminaires, lampes
Les prises festives intégrées aux candélabres
Recensement des pannes dans le logiciel
Saisie des comptes-rendus d'interventions
Consultation du patrimoine
Dépannage et préventif

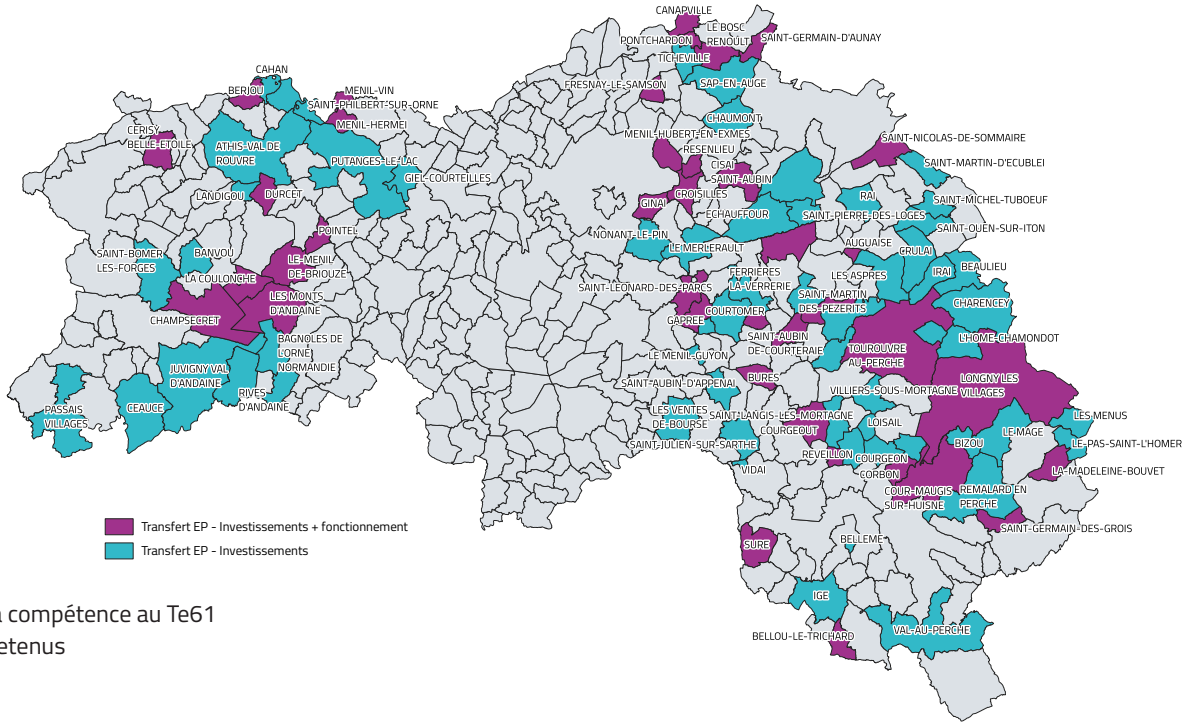

87 communes ont délégué la compétence au Te61
3832 foyers d'éclairage entretenus

©Te61

Radars pédagogiques

Depuis 2016, le Territoire d'Énergie Orne offre aux collectivités ornaises la possibilité d'installer des radars pédagogiques. Dans le cadre d'une convention individuelle, il propose un accompagnement technique, financier et réglementaire : du choix du matériel jusqu'à la pose.

Véritable outil de prévention, le radar pédagogique permet à la commune de récolter de précieuses indications grâce à une analyse précise des données : vitesse, nombre de passages, nombre d'excès…

Il aide à établir un lien entre la réglementation locale et le comportement de l'usager sur la route.

A l'achat ou en location, le radar pédagogique favorise efficacement la réduction de vitesse dans les agglomérations.

19 radars pédagogiques ont été installés dans l'Orne en 2018.

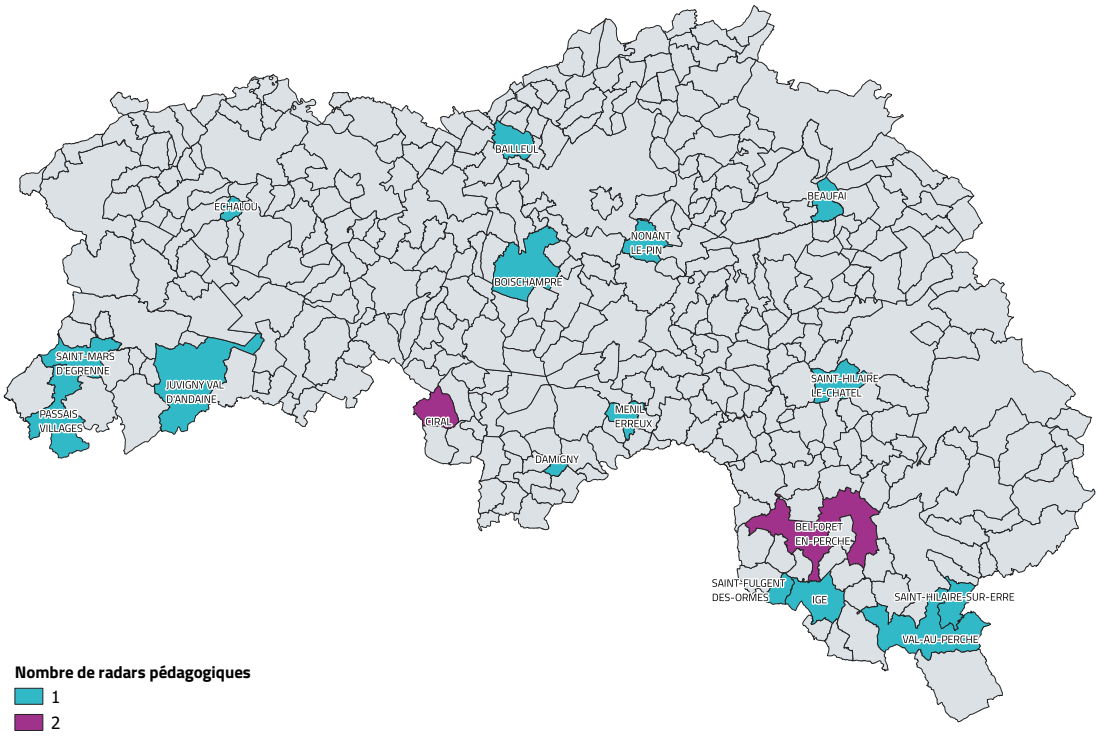

Compétence gaz

Le Te61 exerce la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public afférentes au développement et à l'exploitation des réseaux publics de distribution de gaz ainsi qu'à la fourniture de gaz.

À ce titre, le Te61 a adressé aux communes ornaises un courrier pour leur proposer un transfert de la compétence au profit du syndicat. Ainsi, en 2018, des communes ont délibéré en faveur de ce transfert.

Le Te61 contrôle la bonne application de ces contrats de concession : entretien du patrimoine concédé, renouvellement des équipements, qualité de l'énergie fournie, investissements suffisants… Par ce contrôle, le Te61 est le garant du service public de la distribution de gaz.

En 2018, les travaux de desserte ont débuté sur les communes d'Igé et de Domfront-en-Poiraie, ils sont réalisés en coordination avec l'effacement des réseaux électriques.

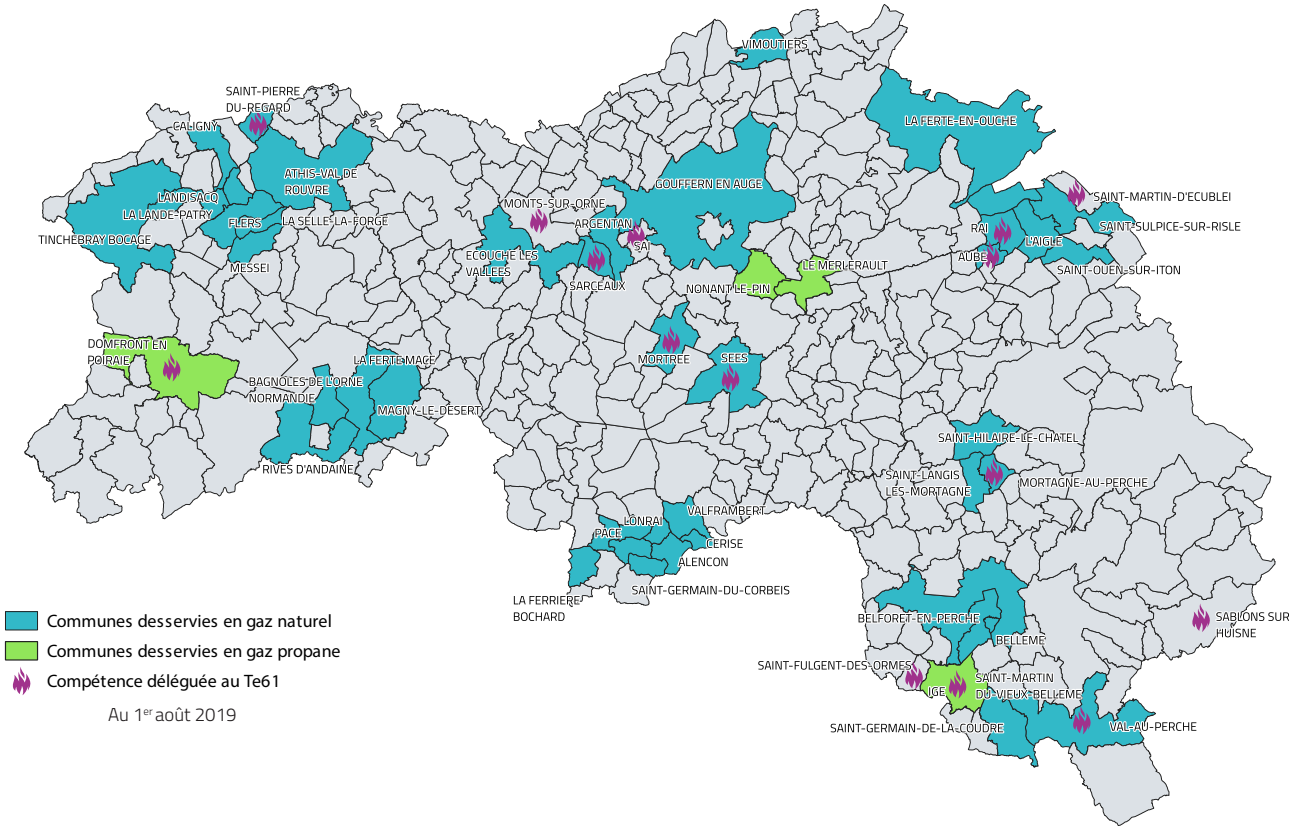

6069 actes de recharge ont été recensés sur les bornes du Te61

En 2018, le comité syndical a voté les conditions tarifaires du service de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Coût d'émission du badge : 20 €

Abonnement annuel : 100 € *(hors coût d'émission du badge)*

Abonnement mensuel : 15 € / mois

Borne accelérée : 2.50 € l'acte de recharge

Borne rapide :
- 5 € / 15 minutes
- 8 € /30 minutes
- 10 € / 45 minutes

** Infrastructure de recharge pour véhicules électriques*

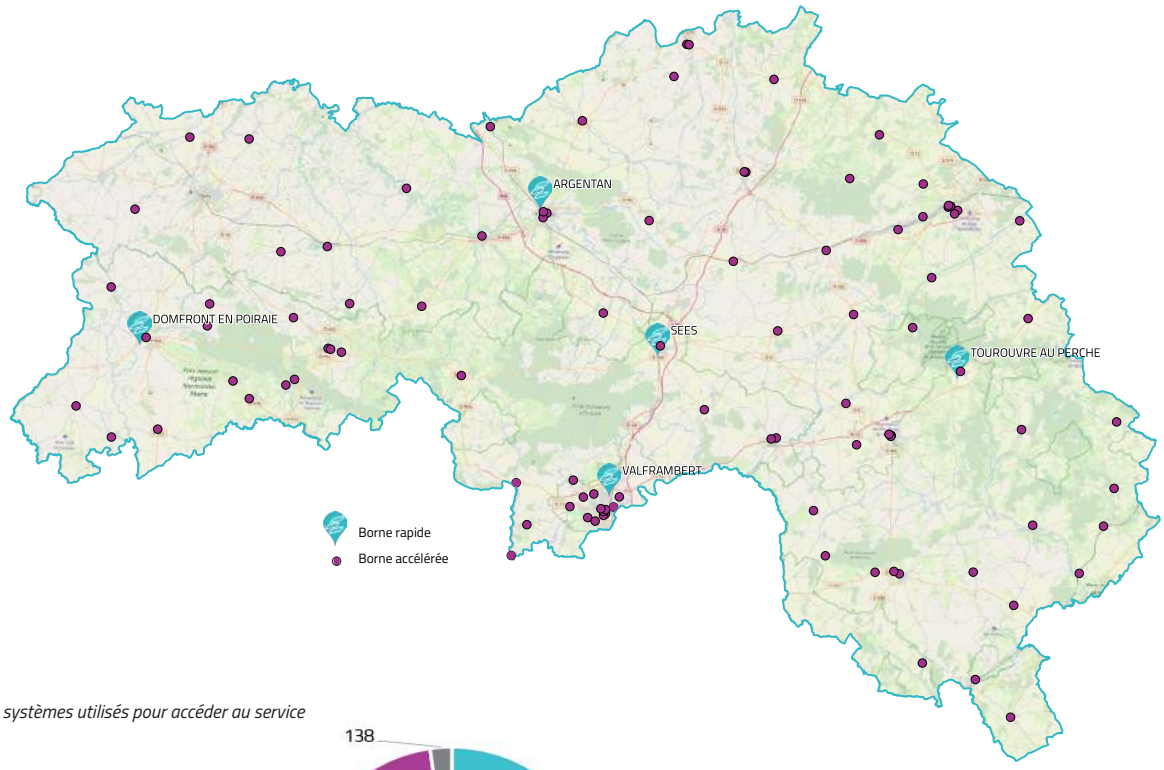

Répartition des systèmes utilisés pour accéder au service

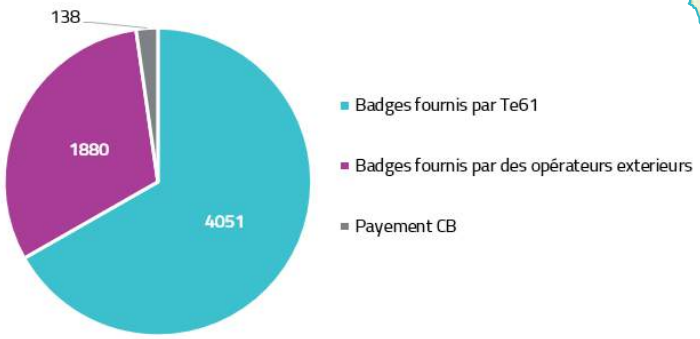

Le Te61 aide les collectivités à s'équiper de véhicules électriques via la mise en place d'un groupement d'achat

De nombreuses collectivités envisagaient la possibilité d'acquérir un ou plusieurs véhicules électriques. Le Te61 a lancé une enquête auprès des communes et communautés de communes du département afin de savoir si elles seraient intéressées par la mise en place d'un groupement d'achat.

Une initiative qui a porté ses fruits puisqu'au total, 29 collectivités ont répondu favorablement. De l'élaboration du cahier des charges à la négociation en passant par la réception des véhicules, le Te61 a permis aux collectivités de s'équiper.

Bois énergie

Chaufferie bois-énergie

Le bois est une ressource locale, renouvelable, non délocalisable et neutre en carbone qui participe au développement du territoire en créant de l'emploi et en stabilisant la facture énergétique. C'est pour ces raisons que le Te61 propose une solution « clés en main » pour permettre de réaliser des chaufferies bois-énergie alimentant les bâtiments publics des collectivités adhérentes.

Le Te61 :
> Etudie des solutions techniques
> Investit dans la solution bois-énergie
> Exploite la chaufferie bois avec l'adhérent

Les conditions d'adhésion :
Par convention, la commune s'engage pour une durée de 20 ans et cotise annuellement pour les frais réels liés à l'exercice de la compétence. Lors de toutes les étapes du projet, la commune et le Te61 travaillent dans une logique de coordination.

2018 : Râne, première collectivité à bénéficier du service chaufferie bois-énergie

Dans le cadre de la rénovation de la salle des fêtes et des gîtes de la mairie de Râne, le Te61 a lancé le projet de réalisation d'une chaufferie bois-énergie pour alimenter l'ensemble du groupe de bâtiments du château, siège de la mairie.
Soit une surface totale de 1500 m² à chauffer.

La réunion préparatoire s'est tenue le 16 janvier 2018, la chaufferie devrait être opérationnelle pour octobre 2019.

Le Territoire d'Énergie Normandie présent à la journée « bois-énergie »

L'association Biomasse Normandie et la DRAAF* ont organisé, le 12 avril 2018, une journée technique d'information à Lisieux ayant pour thème *« La place du bois-énergie dans la transition énergétique des territoires ».*

En tant qu'aménageur énergétique des territoires, le Territoire d'Énergie Normandie a été convié à participer à une table ronde consacrée aux stratégies de développement de projets bois-énergie.

Lors de cet échange, Monsieur Philippe Auvray, Président du Te61 et du TEN, est intervenu en présentant tout d'abord le fonctionnement de l'Entente, les objectifs et les chiffres-clés.

Il a rappelé à l'assemblée le rôle des syndicats d'énergie, qui est d'apporter des solutions techniques et financières aux collectivités pour le développement des énergies renouvelables.

Monsieur Auvray a rappelé que l'objectif des cinq syndicats normands était de lever les freins du développement des projets bois-énergie et réseau de chaleur en travaillant sur des solutions « clés en main » afin de répondre aux besoins de production de chaleur renouvelable des collectivités.

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

La CDC Argentan Intercom et le Te61 s'engagent

La communauté de communes d'Argentan Intercom, à travers la mise en place de son AGENDA 21, travaille à l'élaboration d'une démarche de projet visant à développer une politique de développement durable avec un axe stratégique portant sur le volet Énergie-Climat. Le Te61, dans sa logique d'aménagement énergétique du territoire, mobilise des ressources locales en faveur des collectivités afin de développer différents projets *(production renouvelable d'électricité, production renouvelable de chaleur, gaz naturel, mobilité bas carbone...).*

Fortes de leurs collaborations passées, les deux entités se sont engagées (par le biais d'une convention de coopération) pour une durée de 5 ans à l'élaboration d'une **« feuille de route »** favorisant le développement des projets économiques en faveur de la transition énergétique à l'échelle du territoire d'Argentan Intercom.

STATION GNV : UN TEST CONCLUANT POUR LE Te61 !

Afin de promouvoir le Gaz Naturel Véhicule, GRDF a mis à disposition du Te61 **une station GNV provisoire** ainsi qu'un véhicule.

Les élus et le personnel du Te61 ont pu en découvrir le fonctionnement et s'approprier les avantages d'un tel dispositif, encore méconnu du grand public.

Une expérience concluante pour le Territoire d'Énergie Orne qui souhaite à terme **décarboner entièrement sa flotte de véhicules et maîtriser les coûts liés aux carburants.** L'installation d'une station GNV définitive est en projet.

Groupement de commande d'énergie pour l'année 2019

Les groupements ont été attribués en mai 2018 pour le gaz et en octobre 2018 pour l'électricité.
Les fournisseurs retenus sont : ENGIE , EDF et Direct Energie.

Électricité

7 MEMBRES
1095 POINTS DE LIVRAISON
12.5 GWh/AN
1 940 000 € TTC/AN

Gaz naturel

12 MEMBRES
120 POINTS DE LIVRAISON
12 GWh/AN
720 000 € TTC/AN

La gestion énergétique des collectivités est un facteur important pour la maîtrise des coûts de fonctionnement du patrimoine public. Le Te61 propose la compétence « conseil énergétique » grâce à laquelle un technicien spécialisé intervient dans les différentes communes d'un territoire.

« Le conseiller en énergie partagé, un exemple concret de mutualisation des moyens pour accompagner les collectivités vers la transition énergétique ! »

En 2018 : lancement de la mission « conseil en énergie partagé » à l'échelle du Pays du Perche Ornais.

L'état des lieux et les enjeux forts identifiés dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et la charte du Parc National Régional du Perche, ont mis en avant le côté ancien et énergivore des bâtiments de services. Le Territoire d'Énergie Orne a souhaité mettre en place, avec l'appui du Pays du Perche Ornais, une mission de conseil en énergie « partagé ».

Depuis 2018, **Nicolas Thuillier** a rejoint l'équipe du Te61 en tant que **conseiller en énergie partagé (CEP).** Son emploi est financé à 80% par le programme européen LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) et 20% par le Te61.

Le rôle du technicien « partagé »
Son rôle est de réaliser un bilan énergétique global du patrimoine public des 4 CDC et 71 communes du Perche Ornais adhérentes au projet. Il présente aux élus les résultats des bilans énergétiques et apporte des préconisations concrètes pour réduire les consommations et les dépenses liées aux bâtiments, à l'éclairage public et aux véhicules.

Il accompagne les collectivités sur le long terme : suivi des consommations, accompagnement de projet... La mission sur le territoire s'achève en 2021.

Grâce aux partenariats mis en place entre le Te61, le Pays du Perche Ornais, la Région Normandie, l'Union Européenne et l'ADEME, **ce service est gratuit pour les collectivités adhérentes.**

Les finances

Les recettes du syndicat

LE FACÉ

Le syndicat perçoit des aides pour la réalisation des travaux d'électrification en milieu rural. Ces aides sont regroupées au sein d'un compte d'affectation spécial du budget de l'État : le CAS FACÉ (financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale).

Les subventions sont utilisées pour financer les dépenses de renforcement, de sécurisation et d'effacement des réseaux.

Chaque année, le syndicat reçoit un arrêté du ministère en charge du CAS FACÉ notifiant le montant d'aides attribué par type de travaux. Cette subvention correspond à 80% du montant HT de travaux.

Il est à noter que ces aides diminuent d'année en année et que les travaux de sécurisation sont les travaux privilégiés.

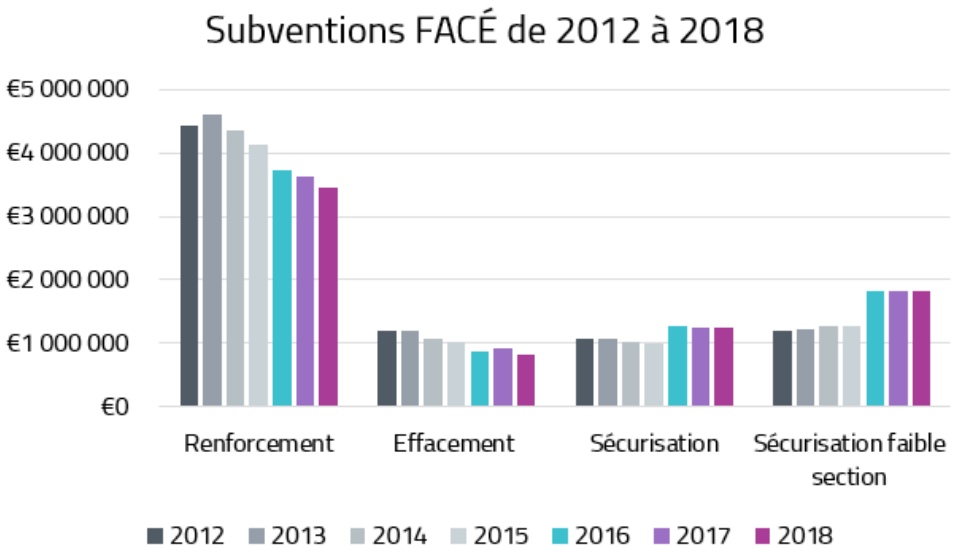

TCCFE*

Le Te61 perçoit directement la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité pour les communes de moins de 2 000 habitants. Certaines communes ornaises de plus de 2 000 habitants ont fait le choix de reverser tout ou partie de la TCCFE au syndicat. Cette taxe est payée par les consommateurs d'électricité ayant une puissance souscrite inférieure ou égale à 250 kVA. Elle est reversée au syndicat et permet aux communes de bénéficier du financement des travaux d'électrification.

Les redevances de concession

Les ouvrages dont le Te61 est propriétaire sont mis à disposition du concessionnaire.
A ce titre, ce dernier verse des redevances au syndicat qui sont de deux natures :

La redevance de fonctionnement, dite R1, vise à financer des dépenses annuelles de structure supportées par l'autorité concédante pour l'accomplissement de sa mission : contrôle de concession, règlement des litiges entre les usagers et le concessionnaire, coordination des travaux du concessionnaire et de ceux de voirie et des autres réseaux, secrétariat, etc...

La redevance d'investissement, dite R2, valorise les dépenses effectuées par le syndicat et les collectivités maîtres d'ouvrages sur les réseaux électriques.

Les recettes du Te61

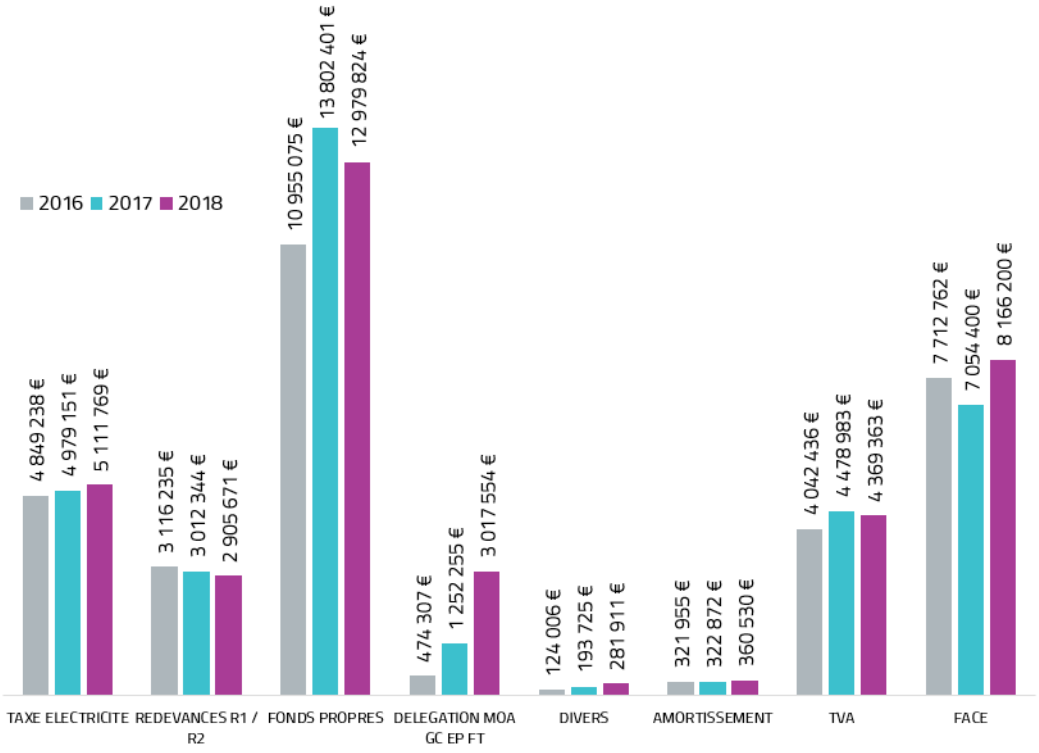

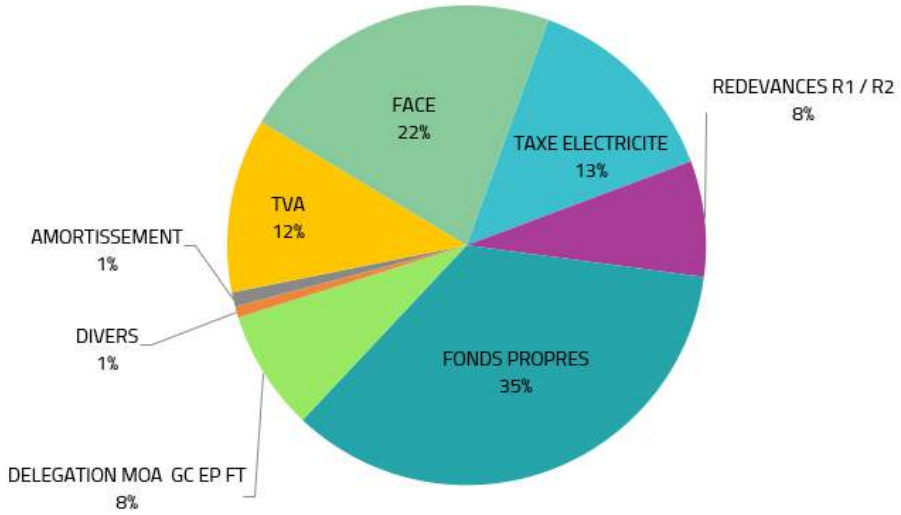

Les dépenses

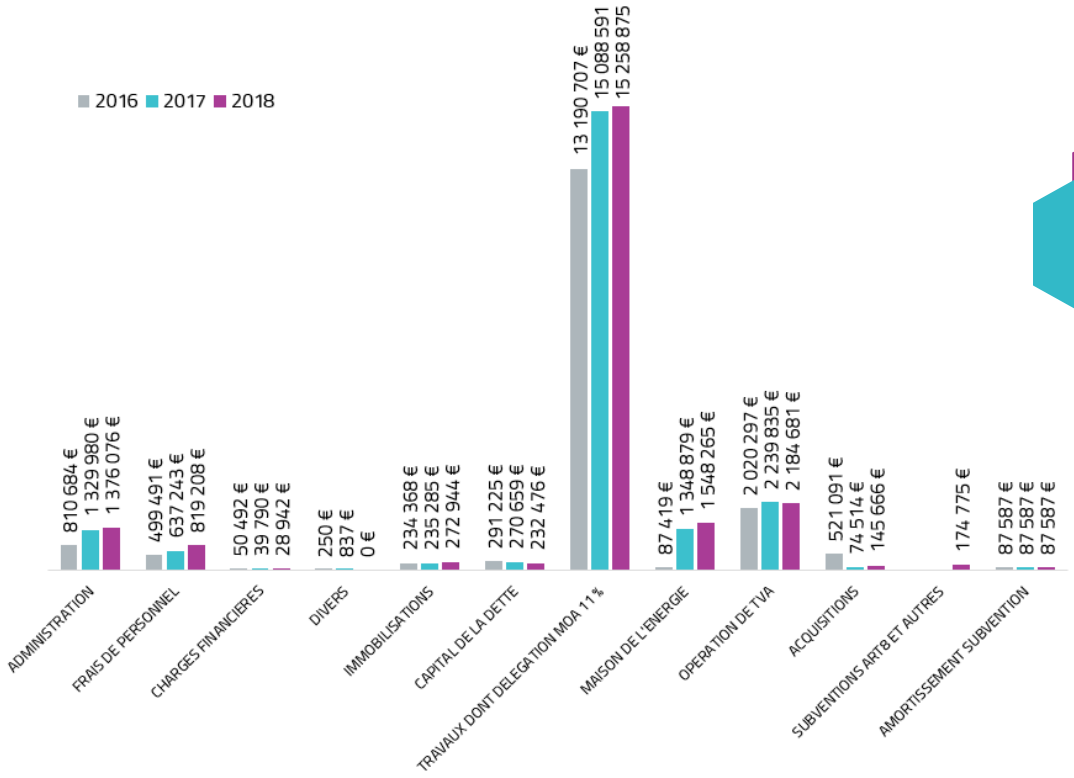

Part des dépenses du Te61 en 2018

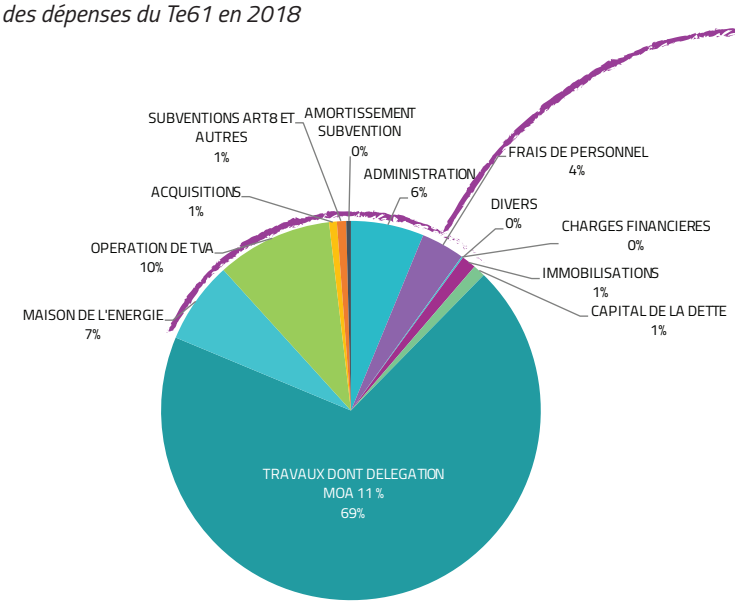

Part des dépenses hors travaux

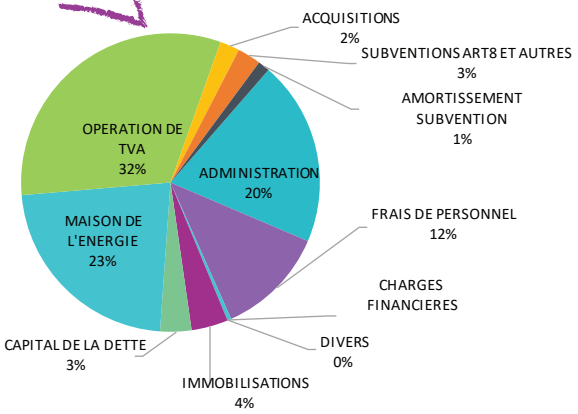

Frais de personnel : les frais de personnel ont augmenté suite à la prise de compétences nouvelles.

Administration : 363 000 € de TCCFE sont reversés aux communes nouvelles *(fusion de communes dont une urbaine).*

Travaux d'électrification et délégation de maîtrise d'ouvrage

La coordination des travaux permet aux communes de bénéficier de coûts de réalisation plus intéressants :

- Pour les communes rurales, la délégation porte sur le génie civil des travaux d'éclairage public (EP) et de télécommunication (FT),

- Pour les communes urbaines, la délégation porte sur le génie civil des travaux d'éclairage public et de télécommunication, mais également sur les travaux d'effacement des réseaux électriques.

Nb : les travaux relevant de cette délégation sont refacturés aux communes à l'issue des réalisations, c'est pourquoi il y a un décalage comptable entre les dépenses liées à cette délégation et les recettes.

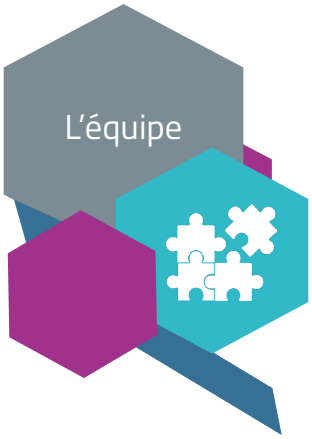

Au 31 décembre 2018, l'équipe se composait de **17 agents.**

4 recrutements ont été faits durant l'année pour renforcer l'équipe :

Pôle technique
- Un chargé d'affaires
- Une secrétaire

Transition énergétique
- Un conseiller en énergie

Emploi subventionné à 80% par le programme européen LEADER et 20% par le Te61.

Espace pédagogique
- Un régisseur

La moyenne d'âge au Territoire d'Énergie Orne est de 39,5 ans.

Répartition agents hommes / femmes

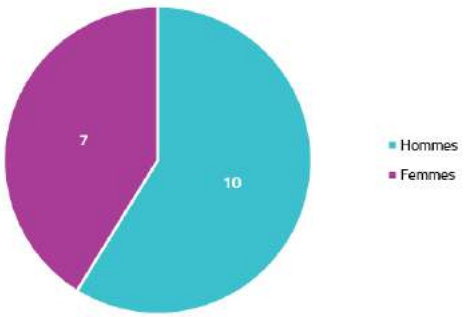

Président du Te61
Philippe Auvray

Assistante du Président - GRH
Christine Thuilliez

Administratif

Secrétariat
Maryline Verdière

Ressources humaines
Laureen Vandevyvere

Communication
Julie Boisgontier

Informatique
François Danguy

Régisseur showroom
Nicolas Dupont-Bloch

Comptabilité

Responsable comptabilité
Isabelle Thierry

Assistante comptabilité
Elisabeth Duhéron

Transition énergétique

Responsable du pôle
Cyril Wintenberger

Conseiller énergie partagé
Nicolas Thuillier

Technique

Responsable du pôle
Cédric Thomas

Secrétariat
Elisabeth Duhéron
Sylvie Gandin

Chargés d'affaires
André-Jacques Allanic
Stéphane Bêland
Stanislas Bisson
Guillaume Theude

Assistant chargé d'affaires
Damien Danguy

Organigramme des services au 31 décembre 2018

©Gérard HOUDOU

territoire d'énergie
ORNE

6 rue de Gâtel
61250 Valframbert
02 33 32 83 13
accueil@te61.fr

@TE_Orne